
L'individu et les partis politiques

Vincent Lemieux
Département de science politique
Université Laval

Dans leurs rapports avec les partis politiques, les individus ne sont pas des êtres détachés de leurs appartenances, de leurs transactions et de leur pouvoir, mais des acteurs sociaux définis par ces relations, d'ailleurs changeantes selon l'évolution des sociétés. C'est ce que je voudrais montrer dans ce texte, qui prendra la forme d'une suite d'aperçus plutôt que d'une démonstration rigoureuse.

On peut distinguer trois types de rapports des individus aux partis politiques : l'électeur, l'adhérent et le dirigeant. Il en sera traité successivement, en suggérant pour chacun d'eux un certain nombre de transformations significatives qui se sont produites au Québec depuis le début du siècle qui s'achève.

LES ÉLECTEURS

Le premier texte de Jean Hamelin dont j'ai pris connaissance, au tout début de ma carrière de professeur, est celui qu'il a écrit sur les élections provinciales avec Jacques Letarte et Marcel Hamelin (1959-1960), dans les *Cahiers de géographie de Québec*. Ma réaction fut assez vive, comme il se devait de la part d'un jeune professeur, fraîchement rentré de Paris, et qui se proposait d'entreprendre des études électorales. Les points d'exclamation et quelques

brefs commentaires, griffonnés dans ma copie du texte, témoignent de la vivacité de cette réaction.

Trente-cinq plus tard, ma réaction est plus sereine, d'autant plus qu'il m'est arrivé depuis de solliciter la collaboration de Jean Hamelin (Hamelin et Garon, 1969) et de tenir des raisonnements un peu semblables à ceux des auteurs sur les déplacements collectifs des votes d'une élection à l'autre.

Retenons de ce long article qu'il est vraisemblable de penser, comme le font les auteurs, que les deux principaux partis provinciaux du Québec pouvaient compter, de 1867 à 1956, sur beaucoup d'électeurs fidèles d'une élection à l'autre. Ces électeurs fidèles à l'un ou l'autre parti constituaient une majorité des votants et même des électeurs inscrits. Mes propres calculs (Lemieux, 1993) m'ont fait estimer à environ 60 % des électeurs inscrits ceux qui votaient de façon constante pour l'Union nationale ou le Parti libéral. Du temps du Parti conservateur, le pourcentage était moindre à cause de son peu d'attrait. Étant donné que 22 % au moins des électeurs se sont abstenus aux différentes élections qui se sont déroulées de 1900 à 1956, ce n'est pas plus du quart des votants qui changeaient de parti d'une élection à l'autre, sauf lors du réaligement de 1935 à 1944, où l'Union nationale a remplacé le Parti conservateur comme principal adversaire du Parti libéral.

Après l'autre réaligement qui s'est produit de 1970 à 1976, on peut estimer à environ 55 % des électeurs inscrits les partisans fidèles du Parti libéral et du Parti québécois. La participation électorale étant en moyenne plus élevée depuis 1960, il y aurait donc aujourd'hui une plus forte proportion de votants qui seraient non fidèles, ce qui explique la plus grande volatilité des résultats d'une élection à l'autre et, en particulier, la difficulté pour un gouvernement de parti de survivre à plus d'un mandat. Rappelons que, par contraste, le Parti libéral a remporté 11 victoires consécutives de 1897 à 1935 et l'Union nationale, quatre victoires consécutives de 1944 à 1956.

Si nous redescendons au niveau des individus, comment peut-on expliquer la baisse relative de la fidélité aux partis et la plus grande volatilité du vote ?

Deux explications, d'ailleurs reliées entre elles, sont possibles. La première renvoie à des changements dans les appartenances familiales. Avant les années 1960, c'est du moins ce que prétendent les idées reçues ainsi que de nombreux témoignages, le vote était en quelque sorte une affaire de famille, décidé par les aînés, père ou grand-père. La mère et les enfants en âge de voter s'y conformaient ou, du moins, faisaient comme s'ils s'y conformaient. Au cours des années 1960 et après, les influences seraient devenues autres et plus multiples à l'intérieur des familles. J'ai pu le constater dans mes recherches sur le terrain. Donnons-en deux illustrations, l'une un peu légère, l'autre plus profonde. Dans une conversation du début des années 1960 entre deux électeurs fidèles d'un parti traditionnel, l'un disait à l'autre : « Tu vois ce que cela t'a donné de faire instruire ton fils, aujourd'hui il vote pour le NPD ! » De façon plus sérieuse, un organisateur créditiste qui a eu un certain succès dans une des paroisses de l'île d'Orléans, au début des années 1960, me disait que les temps avaient changé et qu'aujourd'hui, pour amener une famille à voter créditiste, il fallait d'abord convaincre les jeunes, plus instruits que leurs parents et, par là, susceptibles de convaincre à leur tour les autres membres de la famille.

Bien qu'il ne faille pas exagérer la portée de cette mutation, car après tout la proportion des électeurs constants demeure relativement élevée, il semble bien que c'est surtout l'augmentation de la scolarisation dans les années 1960 et 1970 qui a entraîné la baisse de l'identification traditionnelle aux partis. La diminution du petit patronage et l'augmentation de l'intervention gouvernementale ont eu les mêmes effets. Le petit patronage et, plus généralement, la régulation localisée et particularisée des affaires publiques ont plus de chances, malgré leurs ratés, de maintenir les électeurs dans le rang que des interventions gouvernementales plus nombreuses, visant une régulation provinciale des affaires publiques. Il est plus ou moins inévitable alors que les électeurs, qui s'identifient au parti, en viennent à juger son action malveillante dans un ou plusieurs domaines.

Il faut toutefois tempérer cette affirmation en notant que les partisans traditionnels trouvent généralement plus de défauts dans le parti adverse que dans le leur. Sur la scène provinciale tout au

moins, l'existence d'un parti idéologique, voué à l'indépendance du Québec, a sans doute eu pour effet de maintenir chez beaucoup d'électeurs une identification constante, qui ne serait pas aussi ferme autrement. Il résulte de tout cela que, en dehors des périodes de réaligement, la proportion des électeurs qui votent constamment ou presque pour le même parti, aux élections provinciales tout au moins, demeure assez élevée par rapport à la situation qui prévalait dans les années 1940 et 1950. Comme nous l'avons déjà signalé, ces électeurs constants sont toutefois moins nombreux, proportionnellement, parmi les votants, parce que le taux de participation, qui était de 75,5 % en moyenne durant ces années 1940 et 1950, a été de 80 % en moyenne depuis.

LES ADHÉRENTS

Ce ne sont pas tous les électeurs fidèles à un parti qui y adhèrent. Si tel était le cas, il y aurait plus de deux millions d'adhérents dans les partis provinciaux du Québec, alors qu'en fait il y en a dix fois moins. Le terme « en fait » est cependant un peu risqué, car il est très difficile de faire le compte exact des adhérents à un parti politique. Ils sont sans doute moins nombreux actuellement qu'à la fin des années 1970 et plus nombreux que dans les années 1940, alors que les cartes d'adhérents n'existaient pas.

Délaissions la question des nombres pour considérer ce qui a changé depuis le début du siècle dans les activités des adhérents (sur ce point voir Renaud, 1973 ; Lovink, 1976 ; Benjamin, 1976 ; Lemieux et Renaud, 1982). De façon sommaire, on peut dire qu'ils ont d'abord été des organisateurs avant tout, que les partis ont ensuite cherché à en faire des militants et qu'aujourd'hui ils sont devenus surtout des solliciteurs.

Ces différents types de rôles traduisent les relations changeantes entre les électeurs et les élus ainsi que les autres dirigeants des partis. L'organisateur est un adhérent qui s'occupe principalement d'organiser les élections, mais aussi d'attirer les électeurs au parti ou de les maintenir dans le rang grâce au petit patronage des emplois, des contrats, des achats au bénéfice des commerçants

et des petits entrepreneurs, avec, en plus, les subventions aux municipalités, fabriques ou commissions scolaires (Lemieux et Hudon, 1975). L'organisateur sert alors d'intermédiaire entre les électeurs et le député, quand le parti en a un dans la circonscription. S'il n'en a pas, le candidat défait ou quelqu'un d'autre se charge de cette tâche. Durant le premier tiers du siècle, le Parti libéral a eu à cet égard un avantage considérable sur le Parti conservateur, étant donné qu'il a toujours été au pouvoir au Québec et aussi, plus souvent qu'à son tour, à Ottawa. Par la suite, le petit patronage a été mieux partagé entre les libéraux et les « nationaux » ou les conservateurs, et ce, jusqu'au début des années 1960. Au moment des élections, les organisateurs des partis traditionnels font plus du face à face que du porte-à-porte, profitant de leurs rencontres avec les électeurs pour chercher à les convaincre ou à les confirmer dans leur choix. De toute façon, comme me le disait un organisateur de l'île d'Orléans, quand ils ne votent pas pour nous, on leur voit cela dans le visage. Les organisateurs se chargent aussi des assemblées de paroisse ou des rassemblements plus régionaux où des vedettes du parti, en plus du candidat local, prennent la parole.

À cette époque, le porte-à-porte est plutôt pratiqué par les nouveaux partis, dont celui du Crédit social. Ses organisateurs sont à ce point convaincus qu'on dit d'eux que si les gens refusent de les laisser entrer par la porte d'en avant, ils vont frapper à la porte d'en arrière. C'est ainsi qu'Adélarde Bélair a parcouru à pied toute la partie ouest de l'île d'Orléans (Saint-Pierre, Sainte-Pétronille et Saint-Laurent), où le Crédit social a connu un certain succès dans les années 1960 (Lemieux, 1971).

Le Crédit social a été, à une échelle modeste, un parti de militants avant que le Parti libéral cherche à le devenir au milieu des années 1950, avec la création de la Fédération libérale. Georges-Émile Lapalme (1970) a noté dans ses mémoires que cette création visait à renflouer la caisse du parti par la vente de cartes de membres. Elle visait aussi à faire en sorte que les adhérents agissent comme des militants regroupés dans des associations officielles avec de nombreux postes électifs. Ces militants étaient voués à la diffusion du programme du parti. Comme l'a bien montré Paul-André Comeau (1965), l'organisation officielle, faite des organisateurs du

parti, n'en a pas moins subsisté à côté de la Fédération, ce qui a causé des tensions et un manque de coordination, particulièrement évident lors de la défaite inattendue de 1966.

Le Parti québécois, dans ses premières années, a été plus nettement encore un parti de militants, voué à l'éducation politique de ses membres et cherchant à convaincre les électeurs plutôt qu'à les maintenir dans leurs allégeances traditionnelles. Ce fut l'époque des assemblées dites de cuisine. Les militants n'avaient pas, comme dans le Parti libéral, à composer avec un *establishment* bien en place, et le petit nombre de députés du parti (sept après les élections de 1970, et six après celles de 1973) rendait d'autant plus facile la priorité donnée à l'action militante. Cette situation a changé après la victoire de 1976 et le référendum de 1980, d'autant plus que le parti a connu l'épreuve du gouvernement, ce qui constitue toujours un boulet au pied de l'action militante.

Après l'adoption, en 1977, de la *Loi sur le financement démocratique des partis* et avec la fin de la grande décennie de la participation, les adhérents des partis provinciaux, même s'ils ne cessent pas tout à fait d'être des organisateurs et des militants, deviennent de plus en plus des sollicitateurs. Il leur faut recruter d'autres adhérents, dans des partis dont le *membership* tend à diminuer, d'autant plus que le financement du parti dépend dans une bonne mesure de ce recrutement, du moins dans le Parti québécois. Dans le Parti libéral, le financement dépend davantage de repas-bénéfices, de tournois de golf ou d'autres activités où les participants doivent payer le pris fort, ce qui leur permet d'établir ou d'alimenter le contact avec les dirigeants du parti. Encore faut-il que des sollicitateurs s'occupent de recruter la clientèle. Une enquête faite avec mes étudiants, au début de 1990, auprès de 14 organisations partisans de circonscription, tant provinciales que fédérales, de la région de Québec, a montré qu'en dehors de ces activités de sollicitation l'action des partis était fort limitée, sauf en période électorale. Il y a bien quelques activités sociales, du genre épiluchette de blé d'Inde, et parfois une réunion annuelle, prévue dans les statuts du parti, mais, à quelques exceptions près, les organisations partisans de circonscription ne sont plus, si elles ne l'ont jamais été, des organisations de militants

vouées à l'éducation politique de leurs membres ou à la diffusion dans la population du programme politique du parti.

Cela tient pour une bonne part à ce que les électeurs sont maintenant perçus comme des opinants, dont les choix sont mesurés par des sondages. Les partis cherchent à agir sur eux plus par des opérations de marketing politique que par l'action militante locale.

LES DIRIGEANTS

Dans les grands partis tout au moins, les élus ont toujours occupé une bonne partie des postes de direction et, dans les partis de gouvernement, les ministres ont toujours été, parmi les élus, les dirigeants les plus importants.

De nombreux travaux statistiques ont porté sur les élus (voir en particulier Boily, 1969 ; Pelletier, 1984, 1989), un des tout premiers étant le bref commentaire fait par Jean Hamelin (1964), à la conférence annuelle de 1963 de l'Institut canadien des affaires publiques, à la suite d'une communication de Jean-Louis Gagnon. Rappelons quelques grands traits de l'évolution des caractéristiques des élus depuis le début du siècle. Il y a maintenant moins d'avocats, moins d'anglophones et moins de députés qui conservent des liens étroits avec le monde des grandes affaires qu'il y en avait dans le premier tiers du siècle. Il y a aussi moins d'entrepreneurs et de commerçants que durant les grandes années de l'Union nationale. Avec la Révolution tranquille et, plus particulièrement, la création du Parti québécois, les diplômés en sciences sociales, les enseignants, les syndicalistes, les anciens fonctionnaires et autres employés du secteur public ont été plus nombreux à accéder à l'Assemblée nationale. Des liens privilégiés établis par le Parti libéral avec le monde des affaires, à partir des années 1980, ont eu pour conséquence la présence renouvelée de cette catégorie d'acteurs sociaux au Parlement.

Cette évolution traduit en bonne partie celle des activités du gouvernement et surtout celle de la définition de son rôle par rapport à la société. Tant que les tâches de l'État étaient limitées et qu'elles

touchaient assez peu aux grands secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'intervention économique, les avocats et les autres membres des professions traditionnelles suffisaient à la tâche. La présence des anglophones et d'autres députés ou ministres bien connectés avec le monde des grandes affaires manifestait l'autonomie limitée que se donnait le gouvernement par rapport à ces milieux. Après 1960, arrivent au gouvernement des ministres avec leur entourage, qui se font les promoteurs d'une cause, se donnent un projet qui suppose une plus grande autonomie du gouvernement par rapport à la société. Pensons à René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, Claude Castonguay, Camille Laurin, pour ne nommer que les plus célèbres. Tout cela a changé aujourd'hui, alors que la remise en question du rôle du gouvernement ainsi que le poids de sa dette ne favorisent plus guère ce qu'on continue de nommer les projets de société. Il vaudrait mieux parler de projets gouvernementaux, imposés à la société avec plus ou moins de participation et de succès.

Les ministres et leur entourage ont été et sont toujours les principaux porteurs de ces projets, grands ou petits. C'est l'occasion de signaler l'article « classique » que Jean Hamelin a écrit avec Louise Beaudoin (Hamelin et Beaudoin, 1967), aujourd'hui ministre, sur les cabinets provinciaux de 1867 à 1967. L'article porte en particulier sur les influences qui président à la formation d'un cabinet. Les auteurs en distinguent quatre. Louise Beaudoin serait sans doute d'accord avec nous pour écarter, dans son cas, les trois premières influences : le gouvernement fédéral, les impératifs géographiques et les groupes de pression. Il lui resterait alors à admettre humblement la quatrième influence : les qualités individuelles. Ce qui prouve encore une fois, que ce qu'on écrit n'est jamais tout à fait neutre dans le présent ou dans l'avenir.

Les chefs et, en particulier, les premiers ministres sont évidemment les individus qui, à titre de dirigeants, pèsent le plus lourd dans les partis. Marchand, Parent, Gouin et Taschereau étaient tous des juristes, avocat ou notaire, alors que Godbout était agronome. Après lui, Barrette, Lévesque et Parizeau deviendront premiers ministres du Québec sans être avocats ; Barrette et Lévesque étant les seuls à ne pas détenir de diplôme universitaire. Rappelons qu'en 1976

Lévesque et Lise Payette étaient les membres les moins scolarisés d'un conseil des ministres qui comprenait une dizaine de docteurs d'université. Tout se passe comme si les dossiers que doivent traiter les ministres éliminent, à quelques exceptions près, les personnes qui n'ont pas de formation universitaire. On peut se demander s'il est désirable que soient ainsi minorisés ceux qui, pour reprendre le mot d'Antonio Barrette, sont allés à « l'université de la vie ».

Le processus de sélection des chefs de parti a aussi beaucoup changé. Jusqu'en 1958, au moment du choix de Jean Lesage, les chefs étaient désignés par des cercles restreints. Le début de la démocratisation des partis, instaurée par la Fédération libérale, a contribué à élargir ces cercles, même dans l'Union nationale, en 1961, quand Daniel Johnson, père, fut choisi contre Jean-Jacques Bertrand. Avec le congrès au leadership du Parti libéral, en 1970, une nouvelle ère commence, celle des congrès livrés en pâture aux médias, à condition, bien sûr, que le chef soit choisi lors d'un congrès, ou, plus généralement, qu'il y ait plus d'un candidat au poste de chef. À cet égard, le choix de Jacques Parizeau, au Parti québécois, et de Daniel Johnson, fils, au Parti libéral, a laissé les médias sur leur appétit. Comme ils n'ont pas eu d'adversaire, le choix par l'ensemble des membres dans le Parti québécois et par l'ensemble des délégués dans le Parti libéral n'a pas trouvé à s'exercer et n'a donc pas pu être médiatisé.

* * *

On peut se demander pour finir si cette absence de concurrents au leadership, inconcevable dans les années 1960 et 1970, n'est pas, avec d'autres symptômes, le signe d'une désaffection des individus envers l'engagement dans les partis, à titre d'adhérent ou de dirigeant. Cette désaffection a été mise en veilleuse lors du référendum du 30 octobre 1995 sur l'avenir politique du Québec, mais ce phénomène temporaire ne peut voiler les motifs structurels d'un éloignement, qui n'est d'ailleurs pas propre au Canada et au Québec (voir à ce sujet Lawson et Merkl, 1988).

On accuse souvent les médias de détourner de la politique des personnes compétentes, qui craignent de perdre leur réputation aux mains des journalistes. L'exploitation excessive par les médias des

défauts et des erreurs des politiciens en serait la cause. Il ne faut sans doute pas négliger ce facteur, mais il ne me semble pas être le principal. Dans un monde politique où les intérêts organisés et divergents sont de plus en plus nombreux, il devient difficile pour les partis de concilier ces intérêts, d'autant plus que les groupes brandissent leurs acquis, obtenus du temps où l'État-providence distribuait sa manne à tout vent. En Grande-Bretagne, la société pour la protection des oiseaux compte actuellement plus de membres que tous les partis politiques réunis. Si vous voulez faire valoir une cause aujourd'hui, il vaut mieux militer dans un groupe de pression que dans un parti politique. D'autant plus que les contraintes budgétaires qui étranglent les partis de gouvernement ne leur laissent que de bien minces marges de manœuvre. Et si vous avez l'esprit d'entreprise, au lieu de le faire valoir au gouvernement comme l'ont fait plusieurs entrepreneurs en affaires publiques dans les années 1960 et 1970, il vaut sans doute mieux l'exercer dans le secteur privé, plus à l'abri des caméras de la télévision.

Les partis politiques ne disparaîtront pas pour autant. Ils continueront de connaître quelques semaines de gloire, à côté de beaucoup de mois de malheur. On peut prévoir, cependant, que leurs adhérents et encore plus leurs dirigeants seront proportionnellement plus nombreux à être des arbitres plutôt que des leaders, des facilitateurs plutôt que des promoteurs de causes que les gouvernements n'ont guère plus les moyens de faire admettre ou de financer.